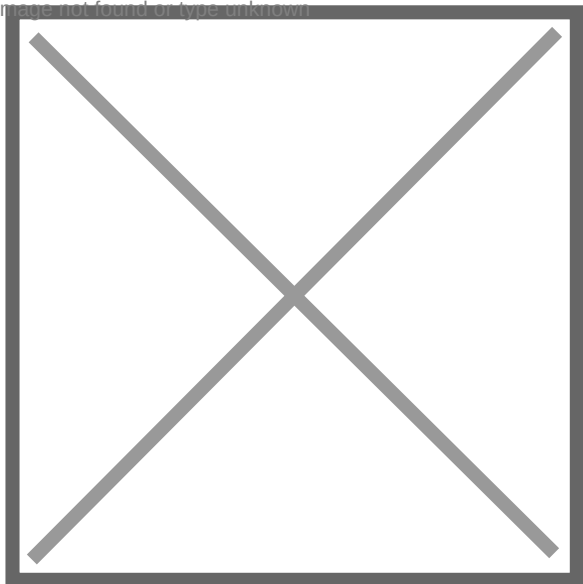


Image not found or type unknown



Prix affiché sur catalogue non respecté en magasin

Par **isabelle**, le **13/04/2010** à **19:22**

Bonjour,rrnrnJe viens de passer un bon de commande pour acheter une piscine bois (accessoire inclus, liner, margelle, filtration ...) à 1795€ vu sur catalogue du magasin rnAu moment de passer en caisse, la caissiere me propose de revenir le lendemain avec mon bon de commande car ils font 10% ce jour là !rncontente je sors du magasin, et sur le parking , le vendeur m'appel pour me dire qu'il y a une erreur sur le catalogue et qu'à 1795€ je n'ai QUE la structure bois et aucun accessoires et si je veux la totalité c'est 3990€.rrnrnSur mon bon de commande il est mentionné structure bois + liner + margelle. à 1795€ !rrnrnSont ils obligés de valider mon bon de commande ?rnet quel article de loi peux m'aider à les obliger ?